

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE PHENIX TRANSIT INTER SARL » en abrégé « IPTI SARL »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE ZONE 2-LOT 8, Lot 8,
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 20/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PHENIX TRANSIT INTER SARL » en abrégé « IPTI SARL »

Objet : LE TRANSIT; L'IMPORTATION ET L'EXPORTATION; LA MANUTENTION; LA CONSIGNATION MARITIME; L'ACCONAGE; LA REPRESENTATION COMMERCIALE; L'AVITAILLEMENT MARITIME ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL: L'ACQUISITION , LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

-L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE.

- ET GENERALEMENT , TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE ZONE 2-LOT 8, Lot 8, Ilot 0

Dirigeant(s) M N'DOUFOU KOUASSI RICHARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00062 du 09/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00565/GTCA/RC/2024 du 09/01/2024

